



COMITE RÉGIONAL du HUREPOIX de la FFB Saison 23-24
RÈGLEMENT INTERCLUBS 3^{ème} DIVISION

ORGANISATION

Les poules qualificatives se jouent des lundis soit l'après-midi à 14h (convocation à 13h45) soit le soir à 20h30 (convocation à 20h15) dans les Clubs.

Les capitaines de chaque équipe doivent s'appeler mutuellement pour se confirmer le match !
Elles se jouent en 4 à 7 matchs de 24 donnes dans les Clubs.

30 équipes seront qualifiées pour la finale de comité qui se déroulera les 20 & 21 avril 2024 à Marcoussis en Patton Suisse (8 matchs de 10 donnes sans mi-temps) :

- Les 4 premières de chaque poule de 8 équipes
- Les 3 premières de chaque poule de 6 ou 7 équipes
- Les 2 premières de la poule de 5 équipes
- Les 4 meilleures entre les 5^{èmes} des poules de 7 ou 8 équipes et les 4^{èmes} des poules de 6 équipes et la 3^{ème} de la poule de 5 équipes.

Les équipes jouant cette Finale de Comité acquitteront un droit de table de 90 €.

Les 5 premiers de la Finale de Comité montent en Division 2.

Le titre de champion de Comité sera attribué au Club vainqueur de cette finale.

La Finale de Ligue se déroulera à Marcoussis les 1 & 2 juin 2024.

La Finale Nationale se déroulera à Saint-Cloud les 22 & 23 juin 2024.

COMPOSITION des EQUIPES

IC maximum de l'équipe : 284.

Le nombre de joueurs d'une équipe ne peut dépasser 6.

Les équipes ont la possibilité de **se compléter à 6** jusqu'au début du dernier tour des poules qualificatives à la condition que les joueurs qui viendront compléter l'équipe soient licenciés au Club, n'aient pas participé à l'épreuve pour une autre équipe du Club et **n'augmentent pas l'Indice de compétition de l'équipe de plus de 8 points.**

FORFAITS

Sauf raison de force majeure dûment constatée, l'abandon de l'épreuve est une faute grave, qui peut être sanctionnée par l'interdiction **pour tous les joueurs de l'équipe** de participer à la même épreuve la saison suivante.

Il est également rappelé que lorsqu'une équipe est forfait dans plusieurs rencontres elle est classée dernière de la poule.

REPORT DE MATCH

Sauf circonstances très exceptionnelles (à l'appréciation du Comité) les matchs doivent être joués aux dates prévues. Une équipe ne pouvant présenter 4 joueurs devra prévenir le Comité le plus rapidement possible. A défaut, elle sera déclarée forfait pour ce match. Suivant la situation, le Comité s'efforcera de trouver une solution pour que le match soit joué.